



www.nv-formation.fr

CONVENTION DE FORMATION PROFESSIONNELLE

**La présente convention est conclue entre :
D'une part :**

L'Entreprise NV FORMATION

N° activité 11950485995

**Représentées par Madame BLIEUX et BERSOULT
95, avenue du Président Wilson
93 100 Montreuil**

Et d'autre part

**Mairie de Crosne
35, avenue Jean Jaurès
91560 Crosne**

Représenté par Monsieur Michaël DAMIATI maire de Crosne.

Article 1 : objet de la convention

Conformément à l'article L. 900-2 du code du travail, la présente convention a pour objet la réalisation par l'organisme de formation NV FORMATION. D'une action de formation intitulée « **habilitation électrique, BS/BE** »

Article 2 : nature, caractéristiques et modalités de réalisation de l'action de formation

Cette formation aura lieu dans les conditions suivantes :

Dates : les 8-9 juillet 2026

Lieu : CTM

Effectifs : à définir

Les horaires sont 8 heures 30 à 16 heures 30

NV FORMATION
N° activité 11950485995
Siren 528337942 RCS Bobigny
APE 8559A
Mail: nv.formation1@gmail.com



www.nv-formation.fr

Article 3 : dispositions financières

Soit 1 500 euros net la session

Conditions de paiement: 30 jours à date de facture.

Article 4 : Résiliation de la convention

La présente convention peut être résiliée par l'une ou l'autre partie avec un préavis De **8 jours**, signifié par lettre simple ou recommandée avec accusé de réception, ceci sans incidence financière.

Fait en double exemplaires Montreuil le 15 juin 2026

Article 5 :

Le paiement sera effectué dès l'issue de l'action de formation sur remise d'une facture, passée sur le site CHORUS PRO

Article 6 :

Les stagiaires restent sous la responsabilité de leur administration d'affectation, mais doivent respecter le règlement intérieur où se déroule la formation.

Chaque stage donne lieu à une attestation de stage individuelle.

Fait à Montreuil
Le 15/06/2026

Pour l'organisme formateur,

Fait à Crosne
Le 15/06/26

Pour la Mairie,

NV Formation
115 Av. du Président Wilson
92100 Bobigny
RCS Bobigny 528 337 942



Thaëli DAMIATI
Maire de Crosne
Président de la Communauté d'agglomération
des Yvelines Val de Seine
chargée de la culture

NV FORMATION
N° activité 11950485995
Siren 528337942 RCS Bobigny
APE 8559A
Mail: nv.formation1@gmail.com